



CRIIRAD

471 av. V. Hugo / Valence / FRANCE
Téléphone : 33 (0)4 75 41 82 50
Courriel : contact@criirad.org

Valence le 30 mai 2011

Monsieur François FILLON
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

OBJET : contamination de la France par les rejets de la centrale nucléaire de FUKUSHIMA DAIICHI

1. DEMANDE D'ENQUETE

Monsieur le Premier ministre,

Le 25 mai dernier, nous vous alertons sur les dysfonctionnements relevés par notre association dans l'évaluation de l'impact, en France, des rejets de la centrale nucléaire de FUKUSHIMA DAIICHI. Nous vous annonçons l'envoi d'un second courrier présentant la synthèse de notre analyse critique du plan de surveillance officiel ainsi qu'une demande de garanties pour l'évaluation des futures contaminations par voie atmosphérique. Vous trouverez ces éléments dans le second volet de ce courrier : « 2. DEMANDE DE GARANTIES »

Dans le cadre de ce premier volet, nous souhaitons réitérer, à la lumière des affirmations publiées la semaine dernière par l'IRSN¹, la demande d'enquête que nous avons adressée le 25 mai dernier. Jeudi dernier 26 mai, l'IRSN a en effet confirmé ses résultats de mesures et déclaré que le problème viendrait d'une « *erreur d'interprétation* » de notre association.

La CRIIRAD a procédé à l'analyse des informations publiées par l'IRSN et en conclut que l'erreur n'est pas de son fait. C'est une erreur de l'IRSN, une erreur grave qui a conduit l'expert de l'Etat à présenter un bilan très inexact de la contamination de l'air, avec des niveaux d'activité en iode 131 particulière notablement sous-évalués (d'un facteur 2,3, 4, 5 ou plus) et fortement décalés dans le temps.

L'IRSN a ainsi affirmé que la contamination de la France métropolitaine avait été maximale du 5 au 9 avril. Ce bilan est faux pour les trois-quarts du territoire français : les pics de contamination ont été atteints les 28-29 mars dans le sud-ouest, les 30-31 mars dans beaucoup d'autres régions.

L'erreur de l'IRSN est d'avoir publié et utilisé des résultats d'analyse portant sur des prélèvements d'air de 6 à 10 jours (et qui correspondent donc à l'activité moyenne de l'air sur cette période) comme des résultats représentatifs de l'activité de l'air lors du dernier jour de prélèvement². Il ne s'agit pas d'une simple erreur de transcription. L'IRSN a utilisé et commenté ces résultats. Ils ont servi à construire le graphique de synthèse publié dans la note d'information n°14 du 22 avril 2011 qui présente l'évolution de l'activité de l'air en iode 131 particulière du 22 mars au 21 avril 2011. C'est sur la base de ces résultats faussés que l'IRSN a conclu que les pics de contamination de l'air avaient affecté la métropole entre le 5 et le 9 avril 2011.

Ce dysfonctionnement est difficilement compréhensible étant donné que l'IRSN publie ses propres résultats et qu'il ne peut donc ignorer à quelle période de prélèvement ils se réfèrent. Il est également lourd de conséquence puisqu'il conduit l'IRSN à abaisser artificiellement, et de façon notable, l'activité de l'air et à se tromper d'une semaine sur les maxima de contamination. Il a également entraîné un défaut de contrôle de la contamination des aliments critiques, en particulier dans le sud-ouest de la France.

¹ Site Internet de l'IRSN et « note technique du 26 mai 2011 » : http://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20110526-IRSN_confirme_resultats_mesures_radioactivite_France_Fukushima.aspx

² Un document explicatif détaillant pas à pas notre démonstration sera envoyé dès demain.

Les niveaux d'activité de l'air étant restés relativement faibles, les incidences sont heureusement limitées.³ Cependant, en cas de contamination plus importante, des erreurs de plusieurs jours sur la cinétique de la contamination, ou des erreurs d'un facteur 2, 4 ou plus, sur les niveaux d'activité, pourraient avoir des conséquences graves pour la protection sanitaire de la population.

Dans son analyse des résultats publiés dans les notes d'information de l'IRSN sur les sites CRITER et sur le site du Réseau National de Mesure de l'environnement (RNM), la CRIIRAD avait envisagé cette hypothèse mais l'avait écartée **en se basant sur les propres publications de l'IRSN**. L'analyse critique à laquelle elle a soumis le plan de surveillance officiel avait révélé de nombreuses anomalies mais la CRIIRAD n'avait pas imaginé que de simples résultats d'analyse par spectrométrie gamma pouvaient poser problème. L'IRSN est, en effet, le laboratoire de référence au niveau national. C'est lui qui conduit, à la demande de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, les exercices d'intercomparaison auxquels sont soumis les laboratoires qui sollicitent l'agrément pour la mesure de la radioactivité dans l'environnement.

Dans sa communication du 26 mai dernier, l'IRSN impute à la CRIIRAD l'erreur qu'il a lui-même commise. Cette attitude ne laisse pas d'interroger : est-il possible que l'IRSN n'ait pas vérifié ses résultats avant de répondre aux écrits de la CRIIRAD – cela traduirait un aveuglement préoccupant, une incapacité à porter un regard critique sur son propre travail ; est-ce un choix tactique consistant à mettre en cause la CRIIRAD pour dégager sa propre responsabilité ?

Nous vous adresserons dès demain un document explicatif, analysant par le détail la communication de l'IRSN, explicitant l'erreur qu'il a commise ainsi que ses incidences. Mobilisés par notre mission d'évaluation actuellement en cours au Japon, nous n'avons pas pu le terminer à temps. Nous résumons, ci-dessous, l'essentiel de notre démonstration.

Dans sa note technique du 26 mai, l'IRSN prend l'exemple du résultat d'Anglet, dans les Pyrénées Orientales. D'après ce qu'indique l'IRSN⁴, l'activité de **0,93 mBq/m³ en iode 131 particulière** correspond à un prélèvement de 10 jours : **du 22 au 31 mars 2011**. Le problème, c'est que **l'IRSN a publié ce même résultat mais pour la seule journée du 31 mars 2011**. Sachant que cette région n'a probablement pas été contaminée avant le 27 mars⁵, la moyenne de 0,93 mBq/m³ intègre donc 5 jours entiers sans contamination. Attribuer cette valeur moyenne à la seule journée du 31 mars pose évidemment problème. C'est une erreur méthodologique élémentaire que l'IRSN a répété pour d'autres prélèvements, datés du 22 mars sur le site RNM et publiés sur le site cartographique CRITER, notamment **Golfech (82), Guipavas (39), Beaucouzé (49), Avoine (37), Saint-Paul-lès-Durance (13)**. **L'enquête devra déterminer s'il s'agit d'une erreur volontaire, permettant de minorer la contamination réelle de l'air, ou d'une accumulation de négligences difficilement compréhensible mais qui reste du domaine du possible.**

Nous avons essayé d'estimer l'ordre de grandeur de la sous-évaluation des activités introduite par cette erreur méthodologique en utilisant les résultats d'analyse d'EDF qui viennent d'être publiés. Pour le site d'**Avoine**, près de Chinon, l'IRSN retient, pour le **28 mars**, une activité en iode 131 particulière de **0,36 mBq/m³**. Si l'on utilise les résultats d'EDF pour déterminer la cinétique de la contamination (aucune activité détectée avant le 28 mars) et que l'on tient compte des limites de détection, le chiffre réel est, *a minima*, de **1,5 mBq/m³** (au maximum de 2,16 mBq/m³). Le résultat publié par l'IRSN conduirait en conséquence à **sous-évaluer d'un facteur 4** l'activité de l'iode 131 particulière.

³ Les évaluations de dose conduites par notre association ont conclu au dépassement du seuil retenu pour qualifier le risque de négligeable, en tout cas pour les enfants ayant une alimentation riche en produits à risque : lait et fromage frais de brebis (plus secondairement de chèvre) et utilisation de l'eau de pluie comme source d'eau potable.

⁴ A noter que l'information n'avait été publiée nulle part avant le 26 mai 2011.

⁵ Cf. la publication récente des résultats d'analyse d'EDF.

Nous avons effectué la même vérification pour le résultat de **Golfech**, dans le Tarn-et-Garonne (82). Selon l'IRSN l'activité de l'air en iode 131 particulaire, le **31 mars 2011** est de **0,91 mBq/m³**. Si l'on utilise les résultats d'EDF pour déterminer la cinétique de la contamination, on constate qu'à Golfech, l'iode 131 particulaire n'était pas détectable avant le 28 mars (à cette date elle est arrivée brusquement puisque c'est ce jour-là qu'est enregistré l'activité la plus élevée). Si l'on calcule, en tenant compte des limites de détection, l'activité moyenne sur les 4 jours de contamination (**du 28 au 31 mars**) on obtient une activité journalière moyenne de **1,9 mBq/m³** (évaluation a minima), soit une activité **au moins 2 fois supérieure** à celle annoncée par l'IRSN pour le 31 mars. Si l'on tenait compte de l'évolution de la contamination telle qu'elle ressort des contrôles d'EDF, on obtiendrait, pour le **28 mars**, une activité en iode 131 nettement supérieure.

Les différents calculs que nous avons effectués donnent, en valeurs absolues, des résultats sensiblement supérieurs à ceux que publie EDF : soit les mesures d'EDF sous-évaluent la réalité, soit les résultats de l'IRSN ne portent pas sur les périodes de prélèvements qu'il a indiqués dans sa communication du 26 mai dernier. **Compte tenu des enjeux, ces questions ne doivent pas rester sans réponse.**

Il importe, de la même façon, que toute la lumière soit faite sur les résultats d'analyses qui n'ont pas été publiés sur le site CRITER⁶. L'IRSN a en effet affirmé dans sa communication du 26 mai qu'il a mis en place « *un plan de surveillance spécifique depuis le 12 mars* » et que « *toutes les données acquises par l'IRSN depuis le début de cet événement ont été diffusées par l'intermédiaire de bulletins d'information ainsi que sur le site Internet cartographique (CRITER)* ». Toujours selon l'IRSN, « *ces résultats ont ensuite été transmis et intégrés à la base de données du RNM* ». C'est inexact : de nombreux résultats publiés sur le site RNM et indiquant une contamination de l'air au 22 mars 2011 **ne sont mentionnés, ni dans les bulletins d'information, ni sur le site CRITER**. Il s'agit notamment des résultats de Civaux, Penly, Fretin/Lille, Grenoble, La Rochelle/L'Houmeau et Braud-et-St-Louis/Blayais.

Une attention particulière devra être portée au résultat de **La Rochelle/L'Houmeau** (et à ceux du même type). Pour cette station, le site RNM indique, en effet, au **22 mars 2011**, une activité de **0,93 mBq/m³**, puis, à la date du **24 mars**, une activité non détectable (< 0,051 mBq/m³). Ce second résultat figure également sur le site CRITER, à la date du 25 mars. On peut en déduire qu'il s'agit d'un prélèvement d'air sur deux jours, du 24 au 25 mars. Mais qu'en est-il du prélèvement du 22 mars 2011 qui indique une activité de 0,93 mBq/m³ ? Si un second filtre a été mis en place le 24 mars, l'analyse du 22 mars ne peut concerner, au maximum, que 2 jours (22-23 mars). Dans ce cas, la contamination de l'air serait bien antérieure au 24 mars. A moins que l'analyse qui indique 0,93 mBq/m³ ne porte sur plusieurs filtres ? Dans ce cas, pourquoi l'IRSN a-t-il choisi d'intégrer à son analyse un filtre non contaminé, susceptible d'abaisser artificiellement le résultat final ? Et s'il existe, pourquoi le résultat ne se trouve pas sur le site CRITER ? Des réponses précises doivent être apportées à toutes ces questions.

Ajoutons pour terminer que la CRIIRAD n'a vérifié que 6 résultats d'analyse sur le graphique de synthèse publié par l'IRSN dans sa note d'information n°14 du 22 avril 2011 (ceux qui figurent sur le site RNM à la date du 22 mars et qui ont été publiés sur le site CRITER). Il est possible qu'un plus grand nombre de valeurs soit concerné. Ceci doit être clairement établi. **La CRIIRAD demande que soit documenté chacun des points représentés dans le graphique de synthèse sur l'activité de l'iode 131 dans les aérosols** (note IRSN n°14, page 3). Doivent être publiés, pour chaque point, le site concerné, les dates de prélèvement et d'analyse, les laboratoires responsables et le résultat de la mesure. Lorsque les prélèvements d'air ont porté sur plusieurs jours, il est impératif de déterminer si l'analyse a concerné un seul filtre, laissé en place pendant toute la période de prélèvement, ou plusieurs filtres mis en place successivement et regroupés pour l'analyse.

LA CRIIRAD REITERE DONC SA DEMANDE D'ENQUETE.

L'IRSN a pour mission de rendre compte aux autorités de la réalité des contaminations de l'environnement et des risques associés. La fiabilité de cette expertise est essentielle puisque c'est sur cette base que sera décidé si des mesures de protection de la population sont, ou ne sont pas, justifiées.

⁶ En tout cas à la date de notre dernière vérification, ce jour 30 mai 2011.

En cas de crise grave, une erreur d'un seul jour, voire de quelques heures peut avoir des conséquences majeures. Le présent dossier doit donc être traité dans les meilleurs délais.

La population doit avoir la garantie que les chiffres officiels ne travestissent pas la réalité, que ce soit par négligence, manque de compétence ou délibéré. C'est à l'Etat d'apporter cette garantie. Lors de la réorganisation de 2006, notre association s'était inquiétée de la quasi disparition des compétences en radioprotection et sûreté nucléaire au sein de l'Administration. Les pouvoirs publics se trouvent ainsi en situation de dépendance vis-à-vis de leur expert. La France est ainsi revenue à la situation qui prévalait en 1986, à l'époque où l'Etat n'a pas su exercer de contrôle sur les informations erronées du SCPRI que dirigeait alors Pierre Pellerin.

Nous serons donc très attentifs aux suites qui seront données à ce dossier. Sachez que, compte tenu de sa complexité, nous nous tenons à l'entière disposition de vos services pour toute précision ou complément d'information que vous souhaiteriez.

Vous remerciant de votre attention et comptant sur une réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sincères et respectueuses salutations.

Pour la CRIIRAD, la directrice
Corinne CASTANIER



Est reproduit ci-dessous le graphique de synthèse de l'IRSN où figurent les 6 résultats d'analyse que nous avons vérifiés (les gradations intermédiaires ont été rajoutées pour faciliter la localisation des points ; l'un des cercles regroupe 2 résultats). Une fois rectifiées les différentes erreurs de l'IRSN, ce graphique prendra une autre allure et confirmera que, **tout au long de la dernière semaine de mars, l'activité de l'air en iode 131 particulière était bien plus élevée que ne l'a affirmé l'IRSN. Sur le sud-ouest de la France, les pics de contamination remontent au 28 mars (29 mars au plus tard) et non pas à la période du 5 au 9 avril. On notera d'ailleurs que les résultats des exploitants (en rouge) racontent une histoire sensiblement différente de celle publiée par l'IRSN. Ceci aurait dû alerter l'expert public.**

